

Date mise à jour :	12/01/2023
Rédacteur :	J-Y Lhériaux
Valideur :	S Drobinski

DELEGATIONS DE SIGNATURES ET DE PAIEMENT ET D'ENGAGEMENT DE DEPENSES CCI NANTES ST-NAZAIRE

ORDONNATEURS	PAYEURS
<p><u>Président</u> Yann TRICHARD</p> <p><u>1^{er} Vice-Présidente</u> Laurence VERNAY</p>	<p><u>Trésorier</u> Hugues FRIOUX</p> <p><u>Trésorier adjoint</u> Christophe DURAND</p>
<p><u>Délégations d'engagement de dépenses du Président à la Direction Générale de la CCI Nantes Saint-Nazaire</u> Délégations valables pour tous les services, sans limitation de montant</p> <p style="text-align: center;">Stéphane DROBINSKI Directeur Général</p> <p>Les délégataires du Président ne peuvent être payeurs.</p>	<p><u>Délégations de paiement du Trésorier</u></p> <p style="text-align: center;">Jean-Yves LHÉRIAU Directeur Financier & Juridique</p> <p style="text-align: center;">Marion GUÉGUEN Responsable Comptable</p> <p style="text-align: center;">Christine MANACH Contrôleuse de gestion</p> <p>Les payeurs ne peuvent être délégataires du Président.</p>

I. Règle générale de délégations d'engagement de dépenses pour les Directeurs

Les Directeurs reçoivent délégation d'une part, de signature des documents relevant de leur domaine de compétence pour leur direction et dans la limite de leur engagement de paiement et de dépenses et, d'autre part, de paiement et de dépenses sans limitation jusqu'à 15.000 € TTC par commande, à l'exception du Directeur Financier et Juridique qui n'a pas de délégation d'engagement de dépenses.

II. Délégations pour les activités dépendant de la Direction Générale

Délégations d'engagement de dépenses pour les services :

004 - Administration Générale

Stéphane DROBINSKI

Limitées à 5000 € TTC par commande pour les activités suivantes

004 - Administration Générale

Valérie BARREAU

- III. Délégation d'engagement de dépenses pour la Direction Financière et Juridique**
001 ≤ 5 000 € TTC par commande Estelle MESCHIN
- IV. Délégations d'engagement de dépenses pour le Département des Ressources Humaines**
002 ≤ 15 000 € TTC par commande Frédérique ROBIN,
- V. Délégations d'engagement de dépenses pour la Direction des Systèmes d'Information**
003 ≤ 15 000 € TTC par commande **Maxime BAUDRY, Directeur**
Limitées à 5 000 € TTC par commande pour les activités suivantes
003 DSI – Direction Informatique Daniel PINSMAN
- VI. Délégations d'engagement de dépenses pour la Direction des Ports**
010 ≤ 15 000 € TTC par commande **Emmanuel JAHAN, Directeur**
- VII. Délégations d'engagement de dépenses pour la Direction de l'Immobilier et du Patrimoine**
Tous départements
≤ 15 000 € TTC par commande **Patrice LE BOURHIS, Directeur**
Limitées à 5 000 € TTC par commande pour les activités suivantes :
005 Fonctionnement Achats et achats groupés Stéphane RETAIL
Tous départements DIP sauf 005
Maintenance et Gestion de Patrimoine Vincent LEMIRE
Projets immobiliers Olivier BOULDET
Christophe NORAZ
Marion HENRY
Limitées à 500 € TTC par commande pour les petits achats :
005 Direction de l'Immobilier et du Patrimoine Ghislaine MAHE
- VIII. Délégations d'engagement de dépenses pour la Direction Communication et Attractivité Territoriale**
Tous départements
≤ 15 000 € TTC par commande **Olivier ROCABOY, Directeur**
Limitées à 5 000 € TTC par commande pour les activités suivantes :
100 Communication Marketing Christelle CHARRIER
Limitées à 2 000 € TTC par commande pour les activités suivantes :
102 Département Accueil réceptif Caroline ARNOULD
103 Département Attractivité Internationale Martine SECHER
108 DST Expertise Territoriale Catherine LE FOLL

IX. Délégations d'engagement de dépenses pour la Direction Appui et Développement des Entreprises

Tous départements

≤ 15 000 € TTC par commande

**Dominique CESAR,
Directeur**

Limitées à 5 000 € TTC par commande pour les activités suivantes :

Tous départements sauf Service Clients

215 Département Services aux Clients

**Fabienne ROCHEDREUX
Claudie GOURHAND**

X. Département Formation Compétences :

≤ 15 000 € TTC par commande

**Frédéric POULAIN,
Directeur**

362 Département Direction DFC

XI. Département Formation Continue Entreprises

Limitées à 5 000 € TTC par commande pour les activités suivantes :

320 Formation Professionnelle Continue Entreprise

Valérie GEFFARD

XII. Visas de conformité pour des dépenses engagées préalablement:

Visas sans engagement de dépenses :

Visas autorisés pour contrôles des factures générales de frais généraux

(Prêts, frais bancaires, LLD, téléphonie, affranchissements, photocopies, fournitures diverses...)

**Jean-Yves LHERIAU
Marion GUEGUEN**

XIII. Visas de conformité pour des écritures comptables et financières:

Visas écritures comptables et financières

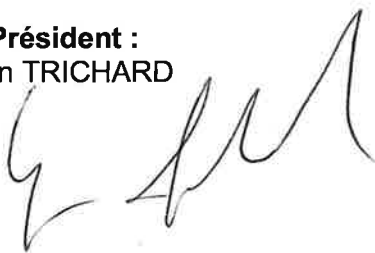
Incidence sur résultat > 10.000 €

Incidence sur résultat < 10.000 €

**Stéphane DROBINSKI
Jean-Yves LHERIAU**

Nantes, le 12 janvier 2023

Le Président :
Yann TRICHARD



Le Directeur :
Stéphane DROBINSKI

